



File d'attente exterieure

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 26 juin 2002

Je me suis rendu au parc Asterix avec mon fils et ma femme. Dans les files d'attente en extérieur, de nombreuses personnes fumaient. or il faisait tres chaud, et il n'y avait pratiquement pas de vent. Aucun panneau ne signalait l'interdiction de fumer à part dans le manège par lui-même ; suivant ce texte : interdiction de fumer dans l'enceinte de l'attraction . ce texte n'est pas clair, car il ne précise pas que la file d'attente est comprise ! quel droit avais-je à ce moment là, et comment faire changer cela. merci par avance de votre réponse

Réponse :

L'interdiction de fumer apposée dans le manège est un mesure de protection contre l'incendie, ce qui explique qu'elle ne concerne pas la file d'attente.

Même si les conditions que vous avez rencontrées sont désagréables, la loi ne peut s'appliquer en plein air que pour les écoles.

Soyons vigilants partout où la loi est clairement applicable et pourtant bafouée. Faisons régresser les infractions-provocations et rapidement le civisme reviendra ... y compris dans les files d'attente.